

Université de Liège
Faculté de Philosophie et Lettres
Département des Sciences historiques

Les religieux français en Belgique (1900-1914).
Implantation, vie quotidienne, intégration à la vie locale
Table des matières et résumé

Thèse présentée par Jean-Baptiste
MUREZ en vue de l'obtention du titre de
Docteur en Histoire, art et archéologie
sous la direction de Catherine
LANNEAU

Année académique 2020-2021

Table des matières

Introduction	1
1 L'exil des congrégations dans l'historiographie	2
1.1 Un sujet d'histoire religieuse	2
1.2 Un aspect des relations franco-belges, et des relations entre France, Belgique et Saint-Siège	6
1.3 Un sujet lié à l'histoire de l'immigration en Belgique	7
1.4 Expliquer le phénomène dans sa globalité	9
2 Approches comparatives de l'exil des années 1900-1914.....	11
2.1 Le plus important exil de congréganistes français	11
2.2. Au croisement d'autres exils en Belgique	13
3 Problématique et méthodologie	17
3.1 Une approche transversale	17
3.2 Une approche thématique et multiscalaire plutôt que purement chronologique	18
3.3 Présentation de quelques communautés dont l'exil est très bien documenté	19
3.4 Le problème de la représentativité	23
3.5 Une approche créant de la continuité et permettant de voir une évolution	24
4. Présentation des sources disponibles et étudiées	25
4.1 Présentation des sources disponibles et de leur intérêt.....	25
4.2 Un point sur les sources existantes mais non utilisées	33
5. Structure du travail	34
5.1 Bornes spatiales et chronologiques	34
5.2 Le vocabulaire du religieux	35
5.3 Un point sur les langues. Explication des indications données	37
5.4 Annonce et présentation du plan	38
Première partie : le moment du départ et les espaces de l'exil en Belgique	41
1 Le départ de France des congrégations	48
1.1 Le choix de la Belgique	49
1.1.1 Une proximité géographique	50
1.1.2 Un gouvernement catholique homogène au pouvoir	51
1.1.3 Des éléments de proximité linguistique et culturelle	53
1.1.4 Un relais vers un pays tiers, une solution provisoire	54
1.2 Un intérêt et/ou une présence avant le vote de la loi du 1er juillet 1901.	55
1.2.1 Présence de congrégations	55
1.2.2 Le cas des Assomptionnistes	56
1.3 Partir ou rester en France ?	57
1.3.1 Les congrégations ou établissements déterminés à partir rapidement	58

1.3.2 L'espérance de rester en France	60
1.3.3 Un choix après hésitation	61
1.4 Les conditions d'une venue en Belgique et leur durcissement progressif	64
1.4.1 Les conditions initiales des évêques	64
1.4.2 Les conditions administratives	65
1.4.3 Des craintes compréhensibles	66
1.4.4 Des installations sans autorisation	67
1.4.5 Des réactions du gouvernement belge et du Saint-Siège	68
1.4.6 Un durcissement progressif	69
1.4.7 Un flot d'arrivées qui ne se tarit pas tout à fait	72
1.5 Le moment du départ pour la Belgique et l'arrivée sur place	74
1.5.1 Des départs anticipés de religieux refusant l'autorisation	74
1.5.2 Des départs bien organisés de congrégations ayant demandé l'autorisation.....	76
1.5.3 Des départs brusqués de congrégations moins bien organisées	77
1.5.4 Des départs dans un climat passionnel	78
1.5.5 La Belgique en second choix : les congrégations ayant d'abord émigré ailleurs	80
2 Les espaces de l'exil en Belgique	83
2.1 Le poids des recherches et des opportunités dans le « choix » du lieu d'accueil..	85
2.1.1 Des recherches actives de la part des religieux	85
2.1.2 Des opportunités : changements de lieux et aides entre religieux	88
2.1.3 Publicités et propositions de biens à vendre	89
2.2 Liens et soutiens locaux : des déterminants	90
2.2.1 Les congrégations déjà présentes en Belgique	90
2.2.2 Les maisons originaires de Belgique et y revenant	92
2.2.3 L'importance de la frontière et des soutiens locaux	92
2.2.4 Le rôle facilitateur de certains nobles et notables Belges favorables aux religieux	96
2.3 Une dispersion dans l'exil	98
2.3.1 Un exode rural ou urbain ?	98
2.3.2 Le refuge belge, l'occasion de changer de genre de vie par rapport à la France ?	99
2.3.3 L'importance de la proximité avec la France : les diocèses de Namur et Tournai	103
2.3.4 Bruges et Malines, des diocèses sous tensions	106
2.3.5 Liège et Gand des diocèses moins concernés	111
3 Les lieux d'accueil en Belgique. Conditions, modalités	118
3.1 Acheter ou louer ?	121
3.1.1 Des religieux ne croyant pas à la possibilité et/ou à la durée de l'exil.....	121
3.1.2 La location : raisons	123
3.1.3 Les opérations de location	126
3.1.4 Le choix de l'achat	128
3.1.5 Les opérations d'achat	132
3.2 Des lieux d'accueils souvent provisoires	136
3.2.1 Des lieux souvent peu adaptés et insalubres	136

3.2.2 Des changements fréquents de maisons	138
3.3 Les installations durables	140
3.3.1 À quel moment les religieux savent-ils que leur installation est durable ?	140
3.3.2 L'arrivée de mobilier et de matériel venu de France et de Belgique	143
3.4 Constructions, réfections et agrandissements de bâtiments	146
3.4.1 Les opérations de réfection et d'aménagement des bâtiments	146
3.4.2 Des constructions et agrandissements différents selon les cas	147
3.4.3 Passy-Froyennes : le cas de la construction d'un grand complexe de bâtiments	149
3.5 Rachat de parcelles, façonnage d'un lieu d'accueil homogène	152

Deuxième partie : le quotidien, entre France et Belgique 157

4 Reprendre une activité d'enseignement 160

4.1 Retrouver des élèves : publicités, annonces, et recrutement	161
4.1.1 Rétablir des réseaux de recrutement d'élèves, obtenir les autorisations des autorités religieuses	161
4.1.2 Publicités, prospectus et autres moyens de promotion	166
4.1.3 La frontière franco-belge	174
4.2 Qui enseigne à quels élèves ? Points communs et différences entre congrégations masculines et féminines	177
4.2.1 Le point sur les congrégations enseignantes venues en Belgique	177
4.2.2 Une évolution des méthodes ?	181
4.3 Enseigner à des élèves belges et d'autres nationalités malgré l'interdiction	183
4.3.1 Rappel de l'interdiction d'enseigner à d'autres élèves que des français	183
4.3.2 Contournement de l'interdiction : entre désobéissance directe et laisser-faire de certaines autorités belges	186
4.3.3 Le cas d'Erquelinnes : une fondation devenue belge.	190
4.4 Le cas des grands pensionnats	195
4.4.1 Jésuites et Frères des Écoles chrétiennes ; des instituts internationaux et aux moyens plus importants que les autres	195
4.4.2 Des élèves en grande partie nordistes, parisiens, de bourgeoisie catholique ...	197
4.4.3 Un enseignement varié	201
4.4.4 La vie quotidienne au pensionnat	204

5 La reprise des activités d'aide aux personnes et d'artisanat 211

5.1 Des congrégations aux profils multiples	213
5.1.1 Quelles activités d'artisanat, d'aide et pour quelles congrégations ?	215
5.1.2 Des congrégations adaptant leurs activités à leur venue en Belgique	217
5.2 Quelles activités d'artisanat et pour qui ?	218
5.2.1 Confection d'objets religieux, de pains d'autel	218
5.2.2 Créations d'objets textiles	220
5.2.3 Le cas des Chartreux	222

5.3 La reprise d'activités de soins et d'aide	224
5.3.1 Le soin aux malades. L'accompagnement moral et spirituel	224
5.3.2 L'insertion dans des structures de santé belges	229
6 La difficulté de retrouver une vie contemplative	234
6.1 Des ressources moindres que d'autres congrégations	236
6.1.1 Quelles ressources d'après les archives ?	237
6.1.2 Une nature qui limite la prospérité économique	239
6.2 Le rétablissement de la clôture et d'un cadre de vie régulier	241
6.2.1 Un souci très important : explication des raisons, du choc du déplacement en Belgique	242
6.2.2 Une mise en place progressive	246
6.2.3 Les demandes d'entrée et de sortie de clôture : pourquoi ? Comment ?	249
6.2.4 Le non-respect de la clôture	251
6.3 Une volonté d'autonomie certaine et ses manifestations	251
6.3.1 Une volonté de se suffire à soi-même pour limiter les contacts	252
6.3.2 La création de jardins	254
6.3.3 L'établissement de chapelles privées	256
6.3.4 Une autarcie incomplète	258
7 Le maintien de relations avec la France, une atténuation de l'exil	260
7.1 Le cas des pensionnats : des allers-retours constants d'élèves, de parents et de religieux entre France et Belgique	262
7.1.1 Les élèves allant en France et rentrant selon le calendrier scolaire.....	262
7.1.2 Les venues des parents	266
7.1.3 Des excursions et pèlerinages en France	269
7.1.4 Des religieux accompagnant- et surveillant- les élèves dans leurs déplacements	271
7.2 Le volet militaire : les religieux et le service militaire, la rupture de 1914	274
7.2.1 Les curés « sac au dos »	274
7.2.2 Rentrer en France pour ses obligations militaires	276
7.2.3 La rupture de l'été 1914	279
7.3 Visites de personnalités laïques et religieuses françaises et sens à leur donner... 283	
7.3.1 Venues d'hommes politiques et de militaires catholiques	283
7.3.2 Remise de décorations et médailles à certains religieux	288
7.3.3 Venue de supérieurs, de religieux restés en France.....	290

8 Les relations entre les religieux français, leur avenir en question..... 294

8.1 Les relations entre communautés françaises : entre aide et concurrence	295
8.1.1 Les religieuses à la recherche de prêtres	295
8.1.2 Des religieux masculins employant des religieuses françaises	299
8.1.3 Des cas de concurrence, de tensions entre communautés françaises	301
8.2 Les tensions au sein des communautés	303
8.2.1 Désaccords sur la vie quotidienne des communautés et leur gestion interne ...	303
8.2.2 Des religieux devenus indésirables	306
8.3 La Belgique, terre de refuge et de fin de vie	308
8.3.1 Les maisons de repos pour religieux âgés	308
8.3.2 Les religieux morts en Belgique	311
8.3.3 Un phénomène difficile à quantifier, à qualifier	314
8.3.4 Les maisons de formation des futurs religieux et la question des vocations	316

Troisième partie : les réactions 325

9 Les réactions des États, des milieux politiques et culturels 327

9.1 Un exil à replacer dans un contexte franco-belge	328
9.1.1 Un sujet de friction entre France et Belgique	329
9.1.2 Des enquêtes françaises	336
9.1.3 Un projet d'emploi par la Belgique	341
9.2 Une présence ravivant des querelles en Belgique	342
9.2.1 « Les dangers de la mainmorte » : les religieux, l'économie et le travail	342
9.2.2 Des relents de « guerre scolaire »	348
9.2.3 Des étrangers en Belgique	352

10 L'Église et les religieux français en Belgique 359

10.1 La supervision des évêques belges et du Saint-Siège	361
10.1.1 Rappels d'interdictions, sujets de mécontentements	361
10.1.2 La perception au quotidien : d'une relative indifférence aux manifestations de soutien	367
10.1.3 Un contrôle qui s'atténue avec le temps	372
10.1.4 L'implication du Saint-Siège	376
10.2 Les curés belges et les religieux français	379
10.2.1 Des curés majoritairement satisfaits	380
10.2.2 Des curés émettant des critiques négatives	382
10.3 Une acculturation des religieux français ?	385
10.3.1 Des cultures différentes au quotidien.	385
10.3.2 Les séparations totales de communautés avec leur lieu d'origine	389
10.3.3 Des communautés franco-belges	393

11 Les religieux français dans leur environnement local	399
11.1 Les populations favorables aux religieux	401
11.1.1 Un bon accueil global des populations catholiques	402
11.1.2 Des comités d'aide et de soutien de la part des Belges	405
11.2 Tensions avec les communautés locales et critiques de celles-ci	407
11.2.1 « L'invasion noire »	407
11.2.2 Des tensions et conflits de voisinage	411
11.2.3 Des religieux caricaturés et moqués	412
11.2.4 Quêtes et ouvertures de chapelles au public	416
11.3 L'insertion dans l'économie locale : une concurrence ou une aubaine pour les Belges ?	418
11.3.1 Le volet immobilier	418
11.3.2 Accusations de concurrence et réalité	421
11.4 Le cas des grands pensionnats	424
11.4.1 Les élèves et la Belgique	424
11.4.2 Les pères Jésuites et la Belgique	429
11.4.3 Les pensionnats et l'économie locale	433
11.4.4 Des îlots français en terre belge ?	435
Conclusions.....	440
1 Nature et visages du déplacement en Belgique	441
1.1 Des déplacements simples entre France et Belgique.....	441
1.2 Exil, refuge, asile ?	442
1.3 Des religieux nombreux et très divers	444
1.4 Une dispersion sur le territoire belge : un moyen de rester libres ?	445
1.4 Une spécificité de l'asile belge ?	446
2 Une intégration réelle mais pas totale en Belgique	448
2.1 Des liens nombreux avec le pays d'origine	448
2.2 Une présence réelle dans la vie de la Belgique	449
2.3 Des changements de pratique et de comportement ?	451
3 Des réactions et conséquences diverses	452
3.1 Un État et une Église belges supportant le choc	452
3.2 L'exil belge : un bénéfice à long terme ?	453
4 Perspectives futures	455
4.1 Une porte ouverte pour de futures recherches	455
4.2 Une histoire qui se poursuit après 1914	457

Sources et bibliographie	462
Centres d'archives français	462
I) Archives d'État et départementales	462
Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine	462
Archives diplomatiques, La Courneuve	463
Archives des postes diplomatiques, consulaires, culturels et de coopération, Nantes..	465
Archives départementales de la Nièvre, Nevers	465
Archives départementales du Nord, Lille	465
Archives de Paris, Paris	466
Service historique de la Défense, Vincennes	466
II) Archives de l'Église	466
Archives de la Province dominicaine de France, Paris	466
Archives des Frères des Écoles chrétiennes, Lyon	467
Archives Jésuites de France, Vanves-Malakoff	468
III) Archives privées	472
Archives de l'Institut catholique de Paris.....	472
Centre d'archives du Saint-Siège	472
Archivio Segreto Vaticano, Vatican	472
Centres d'archives belges	473
I) Archives de l'État et des collectivités	473
Archives Générales du Royaume et archives de l'Etat dans les provinces	473
Archives générales du Royaume, Bruxelles	473
Archives de l'Etat à Bruxelles [Forest]	475
Archives de l'État à Mons	475
Archives du ministère des Affaires Etrangères de Belgique, Bruxelles	477
Archives de Bruxelles	478
Archives communales de Saint-Trond (auj. Sint-Truiden)	478
II) Archives diocésaines et du KADOC	479
Archives de l'Évêché de Bruges, Bruges	479
Archives de l'Évêché de Liège, Liège.....	479
Archives de l'Archidiocèse de Malines-Bruxelles, Malines	480
Archives de l'Évêché de Namur, Namur.....	480
Archives de l'Évêché de Tournai, Tournai	482
Archives du KADOC, Louvain	483
Bibliothèque du Séminaire diocésain de Tournai, Tournai	483
III) Archives du monde libéral et anticlérical	483
Archives du Centre de Documentation Maçonnique du Grand Orient de Belgique, Bruxelles	483
.....	483
Archives du centre Jean Gol, Bruxelles	484
AMSAB-Instituut Voor Sociale Geschiedenis, Gand	485
Sources Imprimées	486
Journaux	486

Revue, annuaires et rapports	487
Sources statistiques et administratives	488
Annales Parlementaires	488
Ouvrages contemporains, témoignages, mémoires	488
Bibliographie	492
Historiographie	492
Instruments de travail, dictionnaires	493
Ouvrages et articles sans rapport direct avec le sujet	495
Ouvrages et articles spécialisés d'histoire religieuse française	501
Ouvrages et articles spécialisés sur la Belgique	508
Ouvrages et articles sur la vie religieuse en Belgique	513
Ouvrages et articles spécialisés concernant l'exil des congréganistes français en Belgique	517
Discographie	519
Émissions de radio	519
Sitographie	519
Index	520
Table des tableaux	523
Table des figures	523
Table des matières	524
Liste des sigles	535

Résumé

Partis de France pour échapper aux lois anticongréganistes de 1901 et de 1904, environ 10.000 religieux français gagnent la Belgique et partagent sa vie sacrée comme profane pendant des années, ou des décennies suivant les cas. Cette thèse effectuée entre 2013 et 2021 revient sur leur histoire entre jusqu'en 1914, à l'aide d'archives consultées dans trois pays (France, Belgique, Vatican) et d'une importante bibliographie.

Venir et s'établir en Belgique

La première partie revient sur les départs de France des congrégations, leur arrivée en Belgique et leur installation dans ce pays, choisi pour des raisons de proximité politique (un gouvernement catholique au pouvoir depuis 1884), géographique (moins pour les communautés venant du sud de la Loire) et culturelle (la présence du français en Belgique). Si certaines congrégations ont anticipé sur leur dissolution en France et ont pu, y compris à l'aide de soutiens locaux, s'installer sans trop de difficultés, beaucoup partent précipitamment. Ceci malmène les membres les plus âgés, alors que bien des ressources matérielles doivent être laissées en France ou sont englouties dans les frais de déplacement et de réinstallation. Tout le territoire belge est concerné par cette arrivée massive de religieux, même s'ils ont tendance à se concentrer le long de la frontière, dans les grandes villes francophones, ainsi qu'à se disperser en milieu rural. Cela dépend en fait de leurs activités : un monastère contemplatif cherche plus volontiers le calme, et un pensionnat à tout intérêt à se transplanter très près du territoire français et des lignes de chemin de fer pour faciliter les déplacements des élèves et des professeurs. Si certains complexes sont construits, bien des bâtiments sont achetés ou loués et doivent d'ailleurs être aménagés, car ils n'ont – sauf exception – pas été conçus pour des communautés religieuses.

La reprise des activités

Le quotidien en Belgique est d'abord marqué par des premiers mois de tâtonnements, pendant lesquels les religieux aménagent leurs lieux de refuge, les terrains attenants, retrouvent un semblant de vie réglée puis une certaine routine. Selon leur nature (enseignants, hospitaliers, contemplatifs), reprendre leur activité est plus ou moins difficile. Les enseignants n'ont pas le droit, sauf quelques exceptions, de faire la classe à des enfants belges, pour éviter la concurrence, et doivent recréer des réseaux de recrutement depuis la France, qu'ils ne perdent

jamais de vue. Les religieux n'ont en effet pas l'interdiction de quitter le territoire national, ou même de se déplacer. Ils reviennent donc en France avec leurs élèves, dont les parents viennent également effectuer quelques visites en Belgique, car ces enfants sont presque tous internes. Les contemplatifs, eux, doivent rétablir la clôture monastique, retrouver des confesseurs, reprendre une vie de prière, souvent dans le dénuement. Quelques productions matérielles les aident à ne pas sombrer dans la misère, ainsi que des dons. Enfin, les hospitaliers trouvent à s'insérer dans les structures de santé belges, en manque de personnel. Malgré des difficultés, plus ou moins grandes selon les cas, la reprise des activités des religieux est plutôt un succès, surtout pour les plus grandes congrégations, qui reçoivent des soutiens de personnalités catholiques belges et françaises.

Des réactions diverses

Toutefois, catholiques comme anticléricaux réagissent diversement à la présence importante de ces religieux français. Si les populations croyantes leur viennent globalement en aide, les évêques cherchent à canaliser leur flux et à surveiller leurs activités, même si certains sont plus zélés que d'autres. Sollicités par le gouvernement catholique et le Saint-Siège, les prélats tentent en fait de limiter les possibilités de concurrence, les éventuelles répercussions diplomatiques avec la France et veulent éviter de donner du grain à moudre aux adversaires libéraux et socialistes du gouvernement. Ceux-ci s'émeuvent du nombre de religieux français, craignent leur influence dans l'enseignement, leur concurrence faite aux laïcs, jugent leur venue intrusive. Ils parlent « d'invasion noire », rapport à la couleur des habits ecclésiastiques. Or, certaines de leurs craintes ne sont pas totalement infondées, notamment pour ce qui est de la concurrence (production de biens matériels, acceptation de salaires bas dans la santé...). Néanmoins, par peur d'être chassés de leur lieu de refuge, les congréganistes français restent globalement discrets et les enquêtes des services consulaires français à leur sujet peu concluantes. Les contemplatifs font peu parler d'eux et les pensionnats vivent en vase assez clos, distillant la nostalgie d'un pays dont ils sont partis, à grand renfort de manifestations patriotiques cocardières. Moqués au théâtre, dans les journaux, intégrés à leur manière dans la vie économique, culturelle et religieuse de la Belgique, tant au plan local qu'au plan national, les Français ne sont toutefois pas ostracisés et finissent par constituer une donnée importante de leur lieu d'accueil.

De plus, si cette thèse s'arrête en 1914, début de la Première Guerre mondiale, l'histoire de ces religieux continue après cette date en Belgique. Certains y meurent, d'autres y perpétuent

des écoles jusque dans les années 1960, voire ne repartent jamais, finissant par totalement faire partie de l'histoire belge. Leur présence se rapproche en partie de celle des religieux s'étant rendus dans d'autres pays que la Belgique, mais une certaine spécificité se détache. Proches de leur pays d'origine, nombreux, désirant pour la plupart rentrer en France, ils n'ont pas essaimé de la même manière que leurs homologues partis avec moins d'espoir de retour sur un autre continent.